

Liste des tarifs pour les professionnels

Tarifs en vigueur au 01-01-2025 (sous réserve de modifications)

Comptes à vue et comptes d'épargne Triodos Business

	Compte à vue Triodos Business	Compte d'épargne Triodos (Plus) Business
Redevance	15 EUR/trimestre	0 EUR
Taux d'intérêt créditeurs	0,00%	Taux de base : 0,40% Prime de fidélité : 0,40%
Date de valeur	Valeur jour	

Comptes à vue Triodos Business

Taux débiteur pour un dépassement non autorisé 12,80%

Comptes d'épargne Triodos (Plus) Business

(Les comptes d'épargne Triodos Plus Business ne sont plus commercialisés depuis le 24-03-2018)

Précompte mobilier 30% sur les intérêts
Les intérêts de base sont calculés au jour le jour sur le solde du compte et sont versés chaque année le 1er janvier ou lors de la clôture du compte. La prime de fidélité est due sur les montants restés en compte 12 mois consécutifs. La prime de fidélité acquise est versée le 1er janvier.

Comptes à terme Triodos Business (Min. 5.000 EUR)

Précompte mobilier 30% sur les intérêts
Les conditions sont disponibles sur www.triodos.be/fr/epargner/compte-a-terme-business.
Les taux sont actualisés régulièrement.

Frais en cas de retrait anticipé (complet ou partiel) d'un contrat en cours :

- > **Frais de dossier** : 1% (minimum 25 EUR - maximum 250 EUR)
- > **Indemnité de rempli** : calculée en tenant compte du montant du placement, de la durée restante et des taux d'intérêt en vigueur le jour du remboursement anticipé.

Compte-titres Triodos

Frais de transfert de titres vers un autre organisme 25 EUR par ligne

Le compte-titres est utilisé pour les transactions concernant les produits d'investissement à risques que la banque distribue. Ne souscrivez pas avant d'avoir lu la documentation disponible sur www.triodos.be. Consultez les informations sur les frais sur www.triodos.be.

Crédits professionnels

- > Crédit de caisse
- > Avance à terme fixe (Straight Loan)
- > Crédit d'investissement
- > Crédit 'Project Finance'
- > Garantie bancaire

Pour connaître les frais applicables aux crédits professionnels, vous pouvez nous contacter au +32 (0)2 548 28 00 ou via credits@triodos.be

Extraits de compte

- | | |
|----------------------|------------|
| > Via Online Banking | gratuit |
| > Via la Poste | 2EUR/envoi |

Online Banking (Internet Banking et Mobile Banking app)

L'accès au service Online Banking se fait à l'aide d'un digipass. Tout digipass est strictement personnel et ne peut être transmis à des tiers.

La Triodos Mobile Banking app peut être téléchargée via le Play Store de Google ou l'App Store d'Apple.

- | | |
|---|-----------------|
| > 1er digipass | 0 EUR |
| > Digipass supplémentaire pour la même organisation | 25 EUR/digipass |
| > Frais d'abonnement Online Banking | 0 EUR |

Pour en savoir plus sur toutes les possibilités d'une gestion en ligne de votre compte, consultez les Conditions Particulières Online Banking sur www.triodos.be ou contactez notre helpdesk OnlineBanking via info@triodos.be.

Autres services

Frais de paiements : voir la 'Liste des tarifs des paiements' sur www.triodos.be

- | | |
|---|--------------------|
| > Confirmation de paiement ou attestation de compte | |
| > Traitement manuel | 10 EUR |
| > Téléchargé via Internet Banking | gratuit |
| > Refus de virement/ ordre permanent/ domiciliation (solde insuffisant) | 5 EUR |
| > Extraits de compte via SWIFT (MT940) | 20 EUR/mois |
| > Frais d'encaissement de domiciliations (SDD) | |
| > Par fichier uploadé | 3 EUR |
| > Par transaction | 0,07 EUR |
| > Déclaration bancaire | 50 EUR/attestation |
| > Attestation réviseur d'entreprises (confirmation bancaire) | 50 EUR/attestation |
| > Attestation de capital dans le cadre d'une création de société | 50 EUR/compte |
| > Attestation d'augmentation du capital d'une société | 50 EUR/compte |
| > Envoi recommandé | 15 EUR |
| > Frais en cas de saisie ou de faillite | 100 EUR |
| > Frais de carte de débit Triodos Business | |
| > Forfait de gestion | 24 EUR/an |
| > Remplacement de carte | 10 EUR/carte |

La demande et la gestion des cartes de débit se font via Internet Banking

Plaintes et procédures de réclamations

- > Vous avez une **plainte** ?
 - > Contactez notre service Complaints Management par écrit ou par e-mail à complaints@triodos.be.
- > Vous n'êtes pas satisfait de notre **réponse** ?
 - > N'hésitez pas à faire appel à l'Ombudsfin – Ombudsman en conflits financiers :
North Gate II, 8 Boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles
www.ombudsfin.be
ombudsman@ombudsfin.be.